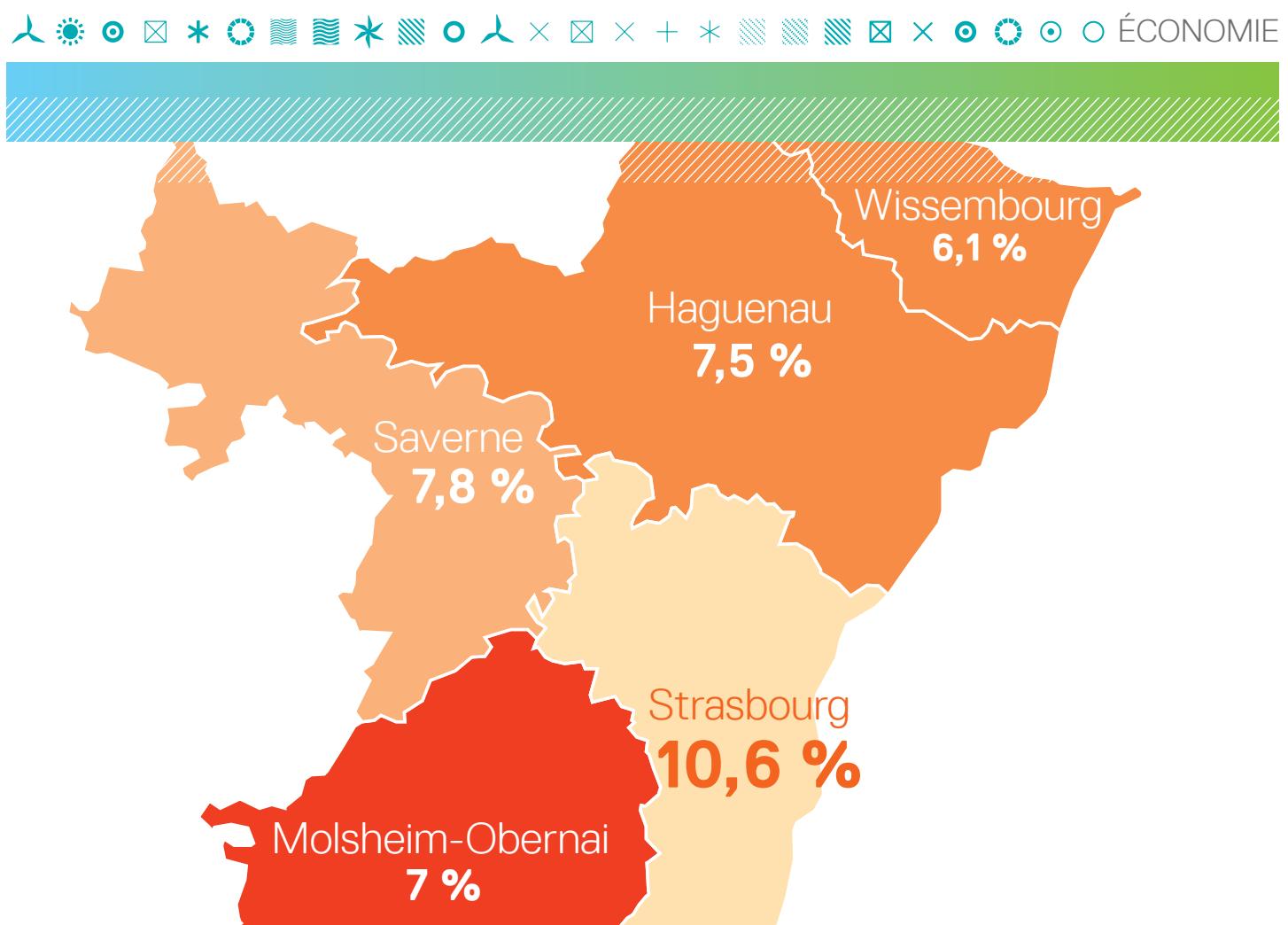


LE CHÔMAGE EN ALSACE, DANS LE BAS-RHIN ET LA CUS

1^{ER} SEMESTRE 2013**53**

OCTOBRE 2013



Poursuivant une tendance initiée en 2011, le chômage en Alsace et dans ses territoires affichait deux années de hausse à la mi-2013. Cependant, entre mars et mai 2013, l'ensemble des territoires alsaciens ont connu une période de stabilité du nombre des demandeurs d'emploi inscrits, en particulier pour le bassin strasbourgeois et les zones d'emploi bas-rhinoises. Malgré une tendance haussière, le taux de chômage alsacien se maintenait au premier trimestre 2013 à 9,5%, presque un point en-dessous de la moyenne métropolitaine (10,6%).

LE CHÔMAGE EN ALSACE, DANS LE BAS-RHIN ET LA CUS : 1^{ER} SEMESTRE 2013

France métropolitaine, Alsace, Bas-Rhin, Haut-Rhin – Décembre 2012

TAUX DE CHÔMAGE

	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Alsace	France métropolitaine
T1 2013	9 %	10,2 %	9,5 %	10,4 %
T4 2012	8,8 %	10,0 %	9,2 %	10,2 %
T4 2011	8,0 %	9,1 %	8,4 %	9,4 %
T4 2010	8,1 %	9,1 %	8,5 %	9,3 %
T4 2009	8,8 %	9,5 %	9,1 %	9,6 %
T4 2008	6,6 %	7,4 %	6,9 %	7,8 %

Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

Source : INSEE, taux de chômage localisés.

NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI

		Bas-rhin	Haut-rhin	Alsace	France
Mai 2013	catégorie A	50 270	37 621	87 891	3 105 628
	Total catégories A,B,C	75 231	53 127	128 358	4 667 162
Avril 2013	catégorie A	51 529	38 494	90 023	3 152 771
	Total catégories A,B,C	76 512	54 026	130 538	4 731 176
Mars 2013	catégorie A	53 241	39 662	92 903	3 241 584
	Total catégories A,B,C	77 302	54 474	131 776	4 752 748
Février 2013	catégorie A	54 477	40 793	95 270	3 323 822
	Total catégories A,B,C	77 753	54 831	132 584	4 784 871
Mai 2012	catégorie A	44 493	33 496	77 989	2 780 444
	Total catégories A,B,C	67 858	48 438	116 296	4 239 730

Source : DIRECCTE Alsace - juillet 2013

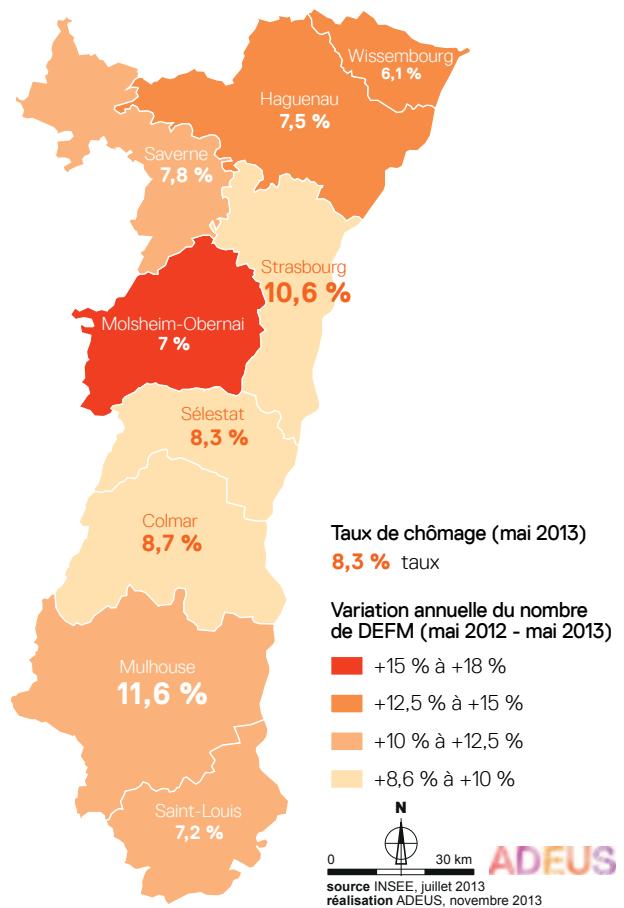
Zones d'emploi alsaciennes - Mai 2013

Zone d'emploi	Taux de chômage T1 2013	TOTAL DEFM (cat. ABC) mai 2013	Variation DEFM mai 2012 - mai 2013	Part du chômage de longue durée (> 1 an)
Strasbourg	10,6 %	44 388	+ 9,4 %	40,8 %
Mulhouse	11,6 %	33 149	+ 10,3 %	39,1 %
Colmar	8,7 %	12 898	+ 8,6 %	41,2 %
Haguenau	7,5 %	11 669	+ 13,4 %	39,2 %
Molsheim-Obernai	7 %	7 798	+ 17,8 %	39,0 %
Saint-Louis	7,2 %	6 263	+ 11,4 %	34,5 %
Sélestat	8,3 %	5 273	+ 8,6 %	39,1 %
Saverne	7,8 %	4 747	+ 10,2 %	43,4 %
Wissembourg	6,1 %	2 082	+ 12,9 %	41,3 %

Zone d'emploi	Part des femmes	Part des jeunes (< 25 ans)	Part des seniors (> 50 ans)	Nombre de cadres DEFM
Strasbourg	45,8 %	14,8 %	19,1 %	2927
Mulhouse	46,8 %	16,5 %	20,8 %	1093
Colmar	49,0 %	17,4 %	21,3 %	503
Haguenau	51,3 %	19,6 %	23,4 %	435
Molsheim-Obernai	51,5 %	18,2 %	22,2 %	420
Saint-Louis	48,7 %	14,0 %	26,4 %	314
Sélestat	52,1 %	18,0 %	20,8 %	170
Saverne	51,3 %	18,7 %	22,8 %	162
Wissembourg	52,0 %	17,4 %	29,1 %	71

Source : Pole emploi (données brutes)

CHÔMAGE DANS LES ZONES D'EMPLOI D'ALSACE : TAUX ET VARIATION ANNUELLE EN MAI 2013



Ensemble de la communauté urbaine de Strasbourg - Mai 2013

CHIFFRES CLÉS DU CHÔMAGE

Nombre total de DEFM fin mai 2013		39 584
	Glissement sur un an	+9,15 %
	Total fin mai 2012	36 267
Femmes		17 872
	Part des femmes parmi les DEFM	45,15 %
Seniors (> 50 ans)		7 310
	Part des seniors parmi les DEFM	18,47 %
Jeunes (< 25 ans)		5 684
	Part des jeunes parmi les DEFM	14,36 %
Chômage de longue durée (> 1 an)		16 187
	Part des DELD1 parmi les DEFM	40,89 %
Chômage de longue durée (> 2 ans)		8 002
	Part des DELD2 parmi les DEFM	20,22 %
Cadres		2 531
	Part des cadres parmi les DEFM	6,41 %

Source : Pole emploi (données brutes)

Situation et évolution du chômage dans les communes de la CUS - Mai 2013

Commune	Population totale en 2010	Total de DEFM (cat. ABC) mai 2013	Variation annuelle mai 2012 - mai 2013	Part des cadres	Part des femmes	Part des seniors (> 50 ans)	Part des demandeurs d'emploi de longue durée (DELD > 1 an)	Part des jeunes (< 25 ans)
Strasbourg	276 401	25639	+8,4 %	6,5 %	44,2 %	17,2 %	40,5 %	13,7 %
Schiltigheim	31 218	3427	+15,0 %	3,5 %	44,6 %	17,7 %	41,9 %	14,6 %
Bischheim	18 038	1832	+9,8 %	2,8 %	45,7 %	18,7 %	42,0 %	16,5 %
Illkirch-Graffenstaden	27 556	1656	+6,3 %	7,3 %	46,9 %	19,1 %	40,9 %	14,1 %
Lingolsheim	16 639	1301	+12,1 %	4,9 %	48,0 %	20,1 %	41,7 %	15,8 %
Ostwald	11 410	867	+8,9 %	5,2 %	47,2 %	19,6 %	44,1 %	17,6 %
Hoeneheim	10 620	826	+9,8 %	4,2 %	44,9 %	24,1 %	40,7 %	12,0 %
Souffelweyersheim	7 503	396	+3,4 %	8,6 %	48,7 %	20,2 %	42,9 %	14,9 %
Eckbolsheim	6 491	383	+19,3 %	7,8 %	47,8 %	20,4 %	37,1 %	16,4 %
Geispolsheim	7 153	350	+5,7 %	7,7 %	51,7 %	26,6 %	45,4 %	18,0 %
Fegersheim	5 432	268	+4,7 %	9,3 %	52,6 %	25,0 %	43,7 %	16,4 %
Eschau	4 838	256	+16,9 %	12,1 %	50,8 %	25,8 %	41,0 %	18,0 %
Mundolsheim	5 045	246	+10,8 %	14,2 %	52,4 %	29,7 %	40,7 %	17,5 %
Vendenheim	5 631	240	-5,9 %	9,2 %	46,3 %	29,6 %	50,8 %	15,4 %
Oberhausbergen	4 901	225	+6,1 %	10,7 %	47,6 %	23,6 %	40,4 %	12,0 %
Reichstett	4 437	213	+8,1 %	9,9 %	47,9 %	20,7 %	40,4 %	15,5 %
Wolfisheim	4 005	209	+10,0 %	11,5 %	44,0 %	25,8 %	39,2 %	15,8 %
Holtzheim	3 036	201	+25,6 %	10,0 %	54,7 %	22,9 %	34,8 %	15,9 %
La Wantzenau	6 029	199	+19,2 %	16,1 %	57,3 %	28,1 %	33,7 %	18,1 %
Plobsheim	3 985	145	-5,8 %	6,2 %	56,6 %	26,9 %	45,5 %	19,3 %
Entzheim	1 774	133	+9,0 %	6,0 %	40,6 %	23,3 %	36,8 %	26,3 %
Lampertheim	3 020	121	+16,3 %	19,8 %	49,6 %	29,8 %	32,2 %	26,4 %
Lipsheim	2 524	112	+15,5 %	12,5 %	50,0 %	25,9 %	41,1 %	17,9 %
Mittelhausbergen	1 743	99	+30,3 %	19,2 %	40,4 %	23,2 %	38,4 %	11,1 %
Oberschaeffolsheim	2 165	82	+9,3 %	13,4 %	52,4 %	35,4 %	42,7 %	15,9 %
Blaesheim	1 294	58	+13,7 %	5,2 %	51,7 %	24,1 %	39,7 %	32,8 %
Eckwersheim	1 425	52	+4,0 %	15,4 %	48,1 %	28,8 %	44,2 %	21,2 %
Niederhausbergen	1 321	48	+2,1 %	25,0 %	45,8 %	22,9 %	39,6 %	12,5 %

Source : Pole Emploi-Alsace (données brutes)

LE CHÔMAGE EN ALSACE, DANS LE BAS-RHIN ET LA CUS : 1^{ER} SEMESTRE 2013

Définitions

Le **chômage localisé** par zone d'emploi (INSEE) restitue, au niveau de zones d'emploi incluses dans un département, le nombre de chômeurs brut retenu au numérateur du taux de chômage national. Cette ventilation se fait au prorata des demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories A, calculées en moyenne sur le trimestre (source : Pôle emploi, DARES, statistiques du marché du travail). Elle est réalisée séparément pour les hommes et pour les femmes, et selon trois tranches d'âges (24 ans ou moins, 25-49 ans, 50 ans ou plus). Les données sont ensuite corrigées des fluctuations saisonnières propres à chaque zone d'emploi et calées sur les nombres de chômeurs départementaux.

DEFM : demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits auprès de Pôle emploi.

Catégories de DEFM (Pôle emploi) :

- La catégorie A correspond aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi.
- Les catégories B et C correspondent aux demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé au cours du mois une activité réduite de 78 heures ou moins

(catégorie B) ou de plus de 78 heures (catégorie C). Les catégories A, B, C regroupent tous les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, qu'ils aient ou non exercé une activité réduite au cours du mois écoulé.

- Les catégories D et E concernent des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, soit parce qu'ils sont en stage, formation, maladie (catégorie D), soit parce qu'ils sont en emploi (catégorie E).
- Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis plus d'un an.

Notes :

Differentiée à la définition de Pôle Emploi, la définition du BIT considère qu'un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les radiations administratives prennent effet à la date de leur notification, et non plus à la date du manquement qui les motive. Ce changement de règle a eu un impact à la hausse sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à la fin janvier 2013 de +468 pour la catégorie A et de +534 pour les catégories A, B, C, dans la région Alsace.

Le **taux de chômage** est le rapport (en %) entre une estimation du nombre de chômeurs et la population active estimée au lieu de résidence. Le taux de chômage est évalué quatre fois par an en France métropolitaine. La **population active** comprend les personnes occupant un emploi et les chômeurs.

La **zone d'emploi** est une zone définie par l'INSEE en 1983-1984 (et revue notamment en 2011), à partir des déplacements domicile-travail observés lors des recensements de la population. Il s'agit d'un périmètre territorial proche de la notion de bassin d'emploi.

